

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Fevaxyn Quatrifel, suspension injectable pour chats

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Par dose de 1 ml :

Substances actives :

Virus inactivé de la panleucopénie féline	souche CU4	AR* \geq 8,50
Calicivirus félin inactivé	souche 255	AR* \geq 1,26
Rhinotrachéitevirus félin inactivé	souche 605	AR* \geq 1,39
<i>Chlamydophila felis</i> inactivée	souche Cello	AR* \geq 1,69

*Activité relative

Adjuvants :

Ethylène-anhydride maléique (EMA-31)	1% (v/v)
Néocryl	3% (v/v)
Emulsigen SA	5% (v/v)

Excipient(s) :

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Suspension injectable.
Liquide rose, laiteux.

4. INFORMATIONS CLINIQUES

4.1 Espèces cibles

Chat.

4.2 Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Immunisation active des chats âgés de 8 semaines ou plus, destinée à diminuer les symptômes cliniques provoqués par le virus de la panleucopénie féline (typhus du chat) et à diminuer les symptômes des affections respiratoires provoquées par le calicivirus félin (coryza du chat), l'herpesvirus félin et la *Chlamydophila felis* féline.

Début de l'immunité : 2 semaines après la fin du programme de vaccination de base.

Durée de l'immunité : 12 mois après la vaccination de base.

4.3 Contre-indications

Aucune.

4.4 Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé et immunologiquement compétents.

4.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez l'animal

En cas de réaction d'hypersensibilité, utiliser de l'adrénaline en intramusculaire et/ou un glucocorticostéroïde à courte durée d'action en intraveineuse.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Pour l'utilisateur :

Ce médicament vétérinaire contient de l'huile minérale. L'(auto-)injection accidentelle peut provoquer de fortes douleurs et un gonflement, notamment en cas d'(auto-)injection dans une articulation ou un doigt de la main, et, dans de rares cas, conduire à la perte de ce doigt si un examen médical n'est pas effectué rapidement. En cas d'(auto-)injection accidentelle, même en quantité minime, demander immédiatement conseil à un médecin et lui montrer la notice. Si la douleur persiste au-delà de 12 heures à compter de l'examen médical, consulter à nouveau le médecin.

Pour le médecin :

Ce médicament vétérinaire contient de l'huile minérale. Même une faible quantité de ce produit (auto-)injectée accidentellement peut provoquer un œdème intense susceptible d'entraîner, par exemple, une nécrose ischémique voire la perte d'un doigt. Il est impératif de recourir immédiatement à des soins chirurgicaux dispensés par un spécialiste. Une incision et une irrigation rapides de la zone injectée peuvent s'avérer nécessaires, notamment si les tissus mous ou les tendons du doigt sont touchés.

4.6 Effets indésirables (fréquence et gravité)

Après administration d'une première vaccination unique, une augmentation de la température corporelle est souvent observée chez les chats. Celle-ci est toutefois de nature passagère et disparaît en général en 24 heures. D'autres symptômes tels qu'une dépression et un gonflement temporaire à l'endroit de l'injection peuvent être observés après la vaccination (en cas de vaccination unique, de surdosage ou de rappel). Les réactions locales à l'endroit de l'administration (épaississement de la peau, gonflement) peuvent persister jusqu'à 14 jours après la vaccination.

Tout vaccin peut provoquer une réaction anaphylactique. Un traitement symptomatique adapté peut être nécessaire.

En cas de réaction d'hypersensibilité, utiliser de l'adrénaline en intramusculaire et/ou un glucocorticostéroïde à courte durée d'action en intraveineuse.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

4.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Ne pas utiliser pendant la gestation.

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de lactation.

4.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

4.9 Posologie et voie d'administration

Le contenu de la seringue préremplie doit être bien agité avant usage et administré par voie sous-cutanée. Avant l'utilisation, fixer de façon aseptique une aiguille stérile sur la seringue.

Dose :

- chats de 8 semaines et plus : une vaccination de base nécessite 2 doses à intervalle de 3 à 4 semaines.
- Revaccination : annuellement avec une dose unique.

4.10 Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

En cas de surdosage, aucun autre effet indésirable n'est à attendre que ceux mentionnés sous 4.6.

4.11 Temps d'attente

Sans objet.

5. PROPRIÉTÉS IMMUNOLOGIQUES

Code ATCvet : Q106AL02

Induit une immunité active contre le virus de la rhinotrachéite féline, le calicivirus félin, le virus de la panleucopénie féline et la *Chlamydophila felis*.

6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES

6.1 Liste des excipients

Milieu de Eagles avec sels de Earles

6.2 Incompatibilités majeures

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires.

6.3 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

6.4 Précautions particulières de conservation

À conserver et transporter réfrigéré (entre 2 °C et 8 °C).
Protéger de la lumière.

6.5 Nature et composition du conditionnement primaire

Seringues préremplies, en verre type I, ayant un volume de 2,25 ml.

Chaque seringue contient 1 dose de 1 ml.

Les seringues sont obturées au moyen d'un petit bouchon de caoutchouc.

Emballage :

Boîte en carton contenant 10 seringues préremplies d'une dose de 1 ml et 10 aiguilles stériles.

6.6 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Zoetis Belgium SA
Rue Laid Burniat 1
B-1348 Louvain-la-Neuve

8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V174912

9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

Date de première autorisation : 03/05/1996
Date du dernier renouvellement : 13/06/2008

10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE

19/06/2019

**INTERDICTION DE VENTE, DE DÉLIVRANCE ET/OU D'UTILISATION
SUR PRESCRIPTION VÉTÉRINAIRE**